

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSISES DU BTP : DEUXIÈME ÉTAGE ALLUMÉ

La FFB salue les annonces faites ce matin par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, Olivia Grégoire, ministre en charge des PME et de l'Artisanat, et Olivier Klein, ministre du Logement, lors des Assises du BTP. Ce travail rapide, comme le souhaitait la FFB, valide quelques-unes de ses propositions.

La plupart concerne les marchés publics. La possibilité d'obtenir des compensations pour « surcoûts anormaux » constitue une importante avancée. Elle permettra de trouver des solutions sécurisées juridiquement. De même, la pérennisation du plafond à 100 000 € pour signer des marchés de gré à gré va dans le bon sens, tout comme la majoration à 30 % des avances forfaitaires sur les marchés d'État

Quelques premières mesures concernent les marchés privés, comme le renforcement annoncé des contrôles, y compris chez les particuliers, ou l'ensemble des marchés, comme la poursuite des travaux pour créer un outil permettant de mieux comprendre l'évolution des prix des matériaux et de mieux anticiper leur évolution.

Olivier Salleron, président de la FFB, souligne que « *cette rapide mobilisation en faveur des artisans et entrepreneurs de bâtiment doit s'amplifier, notamment sur les mesures relatives aux marchés privés. L'annonce par Bruno Le Maire que les Assises du BTP se poursuivent constitue donc une bonne nouvelle. Depuis l'origine, la FFB souhaite que cette approche par co-construction filière-gouvernement s'inscrive dans le temps, de façon à passer du traitement des problèmes immédiats à l'élaboration d'une stratégie de moyen-long terme pour le secteur de la construction. La transition écologique et la transformation numérique en cours imposent cela.* »

Contact :

Anaïk CUCHEVAL
01 40 69 51 39

cuchevala@national.ffbatiment.fr